

qui ont fait l'usage de drogues. A notre avis, c'est une proposition sensée, pratique, et nous espérons que le gouvernement ne tardera pas à y donner suite ainsi qu'aux autres recommandations de la Commission.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, la déclaration de l'honorable ministre, mentionnant qu'avant de prendre une décision, le gouvernement tient à attendre que soit terminée l'étude des conséquences de l'usage des narcotiques, me semble sage. Comme l'honorable ministre le disait en terminant ses remarques:

[Traduction]

«... on reconnaît que l'emploi des drogues à des fins non médicales constitue un grave problème qui affecte bien des familles canadiennes à l'heure actuelle et qui pourrait avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des générations futures.»

[Français]

Il n'y a rien de plus vrai, monsieur l'Orateur, car il est prouvé que ce sont surtout des jeunes qui s'adonnent à l'usage des narcotiques, à la suite de cette éducation qu'ils ont reçue, non pas des écoles, des collèges ou des universités, mais de trafiquants de narcotiques ou membres de la pègre de Montréal, de Toronto et des autres grandes villes. Et je crois que le gouvernement serait bien avisé d'affecter à l'information des jeunes sur l'usage des narcotiques des fonds au moins aussi considérables que ceux qu'il consacre à la recherche en vue d'établir le rapport entre l'usage des drogues et le comportement de ceux qui s'y adonnent. Ainsi, les décisions ne seraient pas négatives, mais positives.

Il est impérieux de convaincre les jeunes que c'est à eux qu'incombe le devoir de préparer leur avenir et de poser aujourd'hui des gestes qu'ils ne regretteront pas dans dix ou quinze ans. Le gouvernement devrait consacrer certaines sommes d'argent à l'éducation des jeunes qui font usage de narcotiques. De cette façon, nous éviterions des situations comme celles décrites dans le rapport présenté ce matin. En effet, selon ce rapport, des jeunes sont emprisonnés, parce qu'ils ont fait usage de marijuana ou de LSD.

On recommande actuellement l'abolition de la peine d'emprisonnement à ce sujet. Si le gouvernement décide de l'abolir, il serait temps de libérer immédiatement ceux qui sont emprisonnés pour avoir fait usage de narcotiques. Cependant, j'estime que le gouvernement devrait aider à parfaire l'éducation des jeunes et des moins jeunes qui font usage de narcotiques, afin de leur démontrer qu'en fin de compte, ce sont eux qui font les frais des dégâts que l'usage des narcotiques peut causer dans une société civilisée.

[Traduction]

L'hon. M. Munro: Avec la permission de la Chambre, j'aimerais signaler la présence aux tribunes du président de la Commission, le doyen LeDain et le remercier au nom de tous les députés pour l'esprit de sincérité qu'il a apporté, ainsi que tous les autres membres de la Commission, dans l'exécution d'une tâche très difficile.

Des voix: Bravo!

LA FONCTION PUBLIQUE

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE PAIEMENTS

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer sur le Bureau de la Chambre, en anglais et en français, un rapport présenté par la firme Samson, Bélair, Riddell et Stead sur la modernisation et l'amélioration du système de paiements dans la fonction publique.

Une voix: Pourquoi pas une amélioration des paiements eux-mêmes?

QUESTIONS ORALES

LES STUPÉFIANTS

L'USAGE À DES FINS NON MÉDICALES—LA CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE AVEC LES PROVINCES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais donner au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social l'occasion de combler certaines lacunes flagrantes de ses observations d'aujourd'hui. Le gouvernement dont il fait partie se propose-t-il de convoquer sous peu une conférence avec les provinces, afin d'établir des méthodes coordonnées dans les domaines de la recherche et de l'éducation pour traiter de l'usage des drogues à des fins non médicales?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur. Je réponds volontiers au chef de l'opposition. Il se souvient peut-être que lors de la conférence des ministres de la Santé, j'ai promis qu'une fois le rapport publié, son contenu ferait l'objet d'une discussion avec les ministres provinciaux de la Santé. D'autres ministres fédéraux en traiteraient avec leurs homologues dans l'espoir aussi d'obtenir certains des résultats dont a parlé l'honorable représentant.

[Plus tard]

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. M. Stanfield: J'aimerais poser une autre question au ministre de la Santé natio-